

Le mardi 6 février 1990, lors d'un feu de toiture en terrasse, 34, rue de la Vanne à Montrouge, plusieurs gradés et sapeurs du CS Montrouge sont blessés par l'explosion d'une bouteille de gaz. Parmi eux, le sapeur de 1^{re} classe HIDEUX est mortellement blessé à la tête.

Décoré de la médaille militaire et de la médaille d'or des actes de courage et de dévouement à titre posthume, il est cité à l'ordre de l'armée.

Une pensée pour ses parents, sa famille, ses proches et ses frères d'armes.